

LA CITE

ARCHITECTURE
URBANISME
ART PUBLIC

ET TEKHNE

INFORMATION
TECHNIQUE

SEPT. 1929

VOLUME VIII

NUMERO 3

LE NUMÉRO : 5 FRS

LA CITE

REVUE MENSUELLE BELGE
D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME, ET D'ART PUBLIC

& TEKHNE

SUPPLÉMENT D'INFORMA-
TION ET DE TECHNIQUE

SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR : R. VERWILGHEN, ING. C. C.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ÉMILE HENVAUX

RÉDACTEURS : J. DE LIGNE, architecte, Bruxelles - J. J.

EGGERICKX, Architecte, Bruxelles - H. HOSTE, Architecte,

Bruges - L. VAN DER SWAELMEN, architecte-paysagiste-

urbaniste, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD, Amsterdam.

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.**

**ABONNEMENTS : Belgique : 40 francs. Étranger :
55 francs ou 11 belgas. - Le numéro : 5 francs**

Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.

**Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies
Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.**

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

TROISIÈME ANNEE (NOUVELLE SERIE) - 1929. - NUMERO 3

LE 2^{ME} CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE MODERNE

C'est à Francfort-sur-Main, « première ville moderne », que se réuniront cette fois les représentants de l'architecture vivante des principaux pays européens.

L'effort commencé à La Sarraz l'an dernier entre ainsi dans une phase précise et — ne craignons pas de le dire — décisive.

Tandis que le premier Congrès avait servi à définir exactement l'esprit des tentatives d'architecture rationnelle, l'assemblée d'octobre prochain entre délibérément sur le terrain de la recherche scientifique.

Et si l'on doit applaudir à l'initiative avérée qui provoqua la réunion intime des constructeurs animés d'un même esprit d'actualité et de « radicalisme », — il faut surtout apprécier l'objectif que ceux-ci se sont proposé : l'étude approfondie et systématique de l'habitation minima. Etude qui dépasse singulièrement les préoccupations routinières de l'architecture traditionnelle, pour atteindre d'emblée le plan social.

Nous ne pouvons résister au désir de rappeler ici quelques-uns des grands principes définis au Congrès de La Sarraz, et adoptés comme base des travaux d'architecture moderne, par l'unanimité des constructeurs européens d'esprit nouveau : —

1) Comme à certains moments du passé, aujourd'hui, un dispositif structural existe (fer ou béton) apportant d'immenses libertés, des éléments nouveaux à la maison.

2) La reconnaissance de cet événement nouveau :

- a) Nous oblige à l'abandon des moyens traditionnels d'architecture;
- b) Nous fournit des moyens architecturaux nouveaux.

3) Ces moyens architecturaux nouveaux se prêtent :

- a) À l'industrialisation (par standardisation);
- b) À la réalisation de la maison minima;
- c) Aux exigences de l'hygiène moderne;
- d) Constituent les bases d'un système architectural-structural et esthétique nouveau;
- e) S'offrent normalement et efficacement aux initiatives d'un urbanisme nouveau.

4) Ce système architectural nouveau, apte à solutionner rationnellement le problème du logement, étend régulièrement ses effets à la construction de tous les édifices, étant susceptible d'expression architecturale aussi féconde que celles qui ont constitué les diverses traditions du passé.

5) Il est possible d'atteindre à une unité architecturale, conséquence d'un système structural nouveau, né des techniques modernes.

(Extrait de « La conséquence architecturale des Techniques modernes ».)

Rappelons encore le manifeste composé à La Sarraz par les congressistes.

« Les architectes soussignés, représentant les groupes nationaux d'architectes modernes, affirment leur unité de vue sur les conceptions fondamentales de l'architecture et sur leurs obligations professionnelles envers la Société.

» Ils insistent particulièrement sur le fait que « construire » est une activité élémentaire de l'homme intimement liée à l'évolution et au développement de la vie humaine. La destinée de l'architecture est d'exprimer l'orientation de l'époque. Les œuvres architecturales ne peuvent que relever du temps présent.

» Ils se refusent donc catégoriquement à appliquer dans leur méthode de travail les moyens qui ont pu illustrer les sociétés passées; ils affirment aujourd'hui la nécessité d'une conception répondant aux exigences spirituelles, intellectuelles et matérielles de la vie présente. Conscients des perturbations profondes apportées à la structure sociale par le machinisme, ils reconnaissent que la transformation de l'ordre économique et de la vie sociale entraîne fatalement une transformation correspondante du phénomène architectural.

» L'intention qui les réunit ici est d'atteindre à l'indispensable et urgente harmonisation des éléments en présence et ce en replaçant l'architecture sur son plan véritable qui est le plan économique et sociologique; ainsi l'architecture doit être arrachée à l'emprise stérilisante des Académies conservatrices des formules du passé.

» Animés de cette conviction, ils déclarent s'associer et ils se soutiendront mutuellement sur le plan international en vue de réaliser leurs aspirations, moralement et matériellement ».

On trouvera ci-après le communiqué officiel annonçant le Congrès et son programme :

Le deuxième Congrès International d'Architecture Moderne aura lieu à Francfort-sur-Main, du 24 au 27 octobre 1929. Les représentants de l'architecture moderne de 18 pays s'occuperont du problème de l'habitation minima.

Programme du Congrès :

Jeudi, 24 octobre. — À 10 heures: Ouverture du Congrès par l'architecte May, Stadt-

baurat de la Ville de Francfort. Rapport du secrétaire. Exposé de la première question : « Les exigences biologiques et techniques de l'habitation minima (air, son, lumière, chaleur, organisation domestique). Rapporteurs: V. Bourgeois (Bruxelles) et W. Gropius (Berlin). L'après-midi : Discussion.

Vendredi 25 octobre. — À 10 heures : Exposé de la deuxième question : « Les techniques nouvelles et leur confrontation avec les règlements en vigueur. Rapporteurs : Artaria (Bâle) et Jeanneret (Paris). L'après-midi : Discussion.

Samedi 26 octobre. — À 10 heures : Séance publique. Conclusions du Congrès. L'après-midi, visite des réalisations et chantiers de la Ville de Francfort. Le soir : Réunion des congressistes et des invités.

Dimanche 27 octobre. — Continuation des visites.

Un comité, composé de MM. May, Stam et Gantner, s'est constitué pour présenter, pendant la durée du Congrès, une importante exposition de l'habitation minima. Cette exposition a pour but de montrer l'évolution internationale des petits logements depuis le taudis jusqu'aux types les plus perfectionnés.

Les deux langues officielles du Congrès sont le français et l'allemand.

Les demandes de renseignements sont reçues, pour la Belgique, à Bruxelles, 103, avenue Seghers. Téléphone 685.67.

BUREAU D'ETUDES
ET ENTREPRISE
DE TRAVAUX SPÉCIAUX EN

Béton Armé

M.-E. Rossbach

Ingénieur

3, Boulevard Jamar, BRUXELLES

Téléphone 161,99

QUESTIONS TECHNIQUES

LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE PAR RAYONNEMENT. La multiplication des grands immeubles dits « de rapport » ou « à appartements » tend à faire généraliser chez nous les procédés de chauffage central, général ou par appartement; il n'est pas démontré d'ailleurs que ce système est réellement le meilleur que l'on puisse réaliser aujourd'hui; au contraire, il semble bien que l'on dispose de méthodes de chauffage à la fois plus hygiéniques, plus agréables et plus scientifiques.

Dans toutes les méthodes de chauffage central, le principe consiste, en fait, à porter l'air des locaux à chauffer à une température plus ou moins élevée, soit au moyen d'une source de chaleur extérieure (chauffage à l'air chaud, abandonné), soit au moyen de prétendus « radiateurs » distribués dans les salles.

L'étude systématique du problème a fait voir que, physiologiquement, ce système est une erreur, en ceci que notre organisme est aussi bien conditionné pour recevoir la chaleur par rayonnement — comme cela a lieu avec le soleil et avec les anciens systèmes de foyer à flamme — que par contact, de telle sorte que, même à une température supérieure, le chauffage central nous procure moins de bien-être que le chauffage par rayonnement.

D'ailleurs, dans les installations à chauffage central, les objets occupant les locaux et les murs de ceux-ci restent la plupart du temps à une température inférieure à celle de l'air ambiant, dont ils reçoivent la chaleur par simple contact, et ceci non seulement produit, au toucher, une sensation désagréable, mais en outre, occasionne des pertes calorifiques; l'inconvénient est particulièrement marqué pour les locaux qui ne sont chauffés que par intermittence, par exemple les salles de fêtes, les halls, les églises, etc.

Il a été signalé et établi depuis longtemps déjà que pour améliorer le confort des locaux à chauffage central sans devoir pousser la température générale jusqu'à un degré où elle devient malsaine et, en même temps, onéreuse, il est avantageux de disposer, aux endroits où se tiennent de préférence les occupants, un ou des appareils de chauffage à rayonnement; les

radiateurs électriques conviennent remarquablement pour cette application.

Poussant ce système jusqu'au bout, des constructeurs ont établi des plaques chauffantes électriques à rayonnement, fonctionnant à une température de 275 à 300° C. et qui, se suspendant aux plafonds ou se fixant aux parois, à telle hauteur ou dans telle position que l'on veut, permettent de réaliser des installations de chauffage extrêmement simples et beaucoup plus agréables que les installations à chauffage central.

Ce procédé est spécialement recommandé pour les églises, les écoles, les navires, etc.; il est au surplus intéressant dans tous les cas et pour toutes les applications et sans doute ouvre-t-il une ère nouvelle dans la technique du chauffage électrique; il constitue, en somme, la transposition, dans le domaine du chauffage, des principes appliqués dans le domaine de l'éclairage et il représente certainement un progrès.

(Revue de l'Electricité).

DU DEPOLISSAGE INTERIEUR DES LAMPES. Depuis longtemps on a songé à dépolir la surface des lampes à incandescence, ce qui a pour effet d'augmenter le volume apparent de la source lumineuse et par suite de diminuer la brillance jusqu'à une valeur qui n'occasionne plus d'éblouissement.

A cet effet, différents procédés furent successivement utilisés : le dépolissage par jets de sable, le matage par l'action de l'acide fluorhydrique et le recouvrement par un vernis translucide.

L'expérience a démontré que le second de ces procédés donnait les meilleurs résultats; pourtant son application reste délicate, la manipulation de l'acide fluorhydrique présentant de notables difficultés, sinon des dangers réels.

Jusqu'ici, d'ailleurs, quelle que fut la manière de dépolir l'ampoule, cette dernière était toujours matée extérieurement. Ce n'est que depuis peu que, avec l'apparition des Philips Arlita, lampes standardisées, les inconvénients inférents au dépolissage extérieur ont pu être

T E K H N É M A T É R I A U X N O U V E A U X .

évités : Ces lampes nouvelles qui, par définition, doivent fournir le meilleur éclairage, sont en effet dépolies intérieurement.

Il n'est pas inutile de souligner ici les avantages considérables résultant de cette nouvelle disposition. La lampe à dépolissage intérieur ne s'encrasse pas comme le faisait son aînée matée extérieurement; elle est d'un entretien aussi facile que la lampe claire tout en ne présentant aucun des inconvénients de celle-ci. L'absorption totale du dépolissage intérieur est moindre que 2 p.c., c'est-à-dire pratiquement négligeable. Enfin, des mesures photométriques précises effectuées sur des milliers de verreries d'éclairage ont démontré que le dépolissage intérieur jouit d'une propriété spéciale: celle de conserver à la courbe de répartition lumineuse d'un appareil la forme qu'elle aurait avec une lampe claire.

Au point de vue esthétique, les avantages ne sont pas négligeables non plus. Le dépolissage intérieur prête à l'ampoule une blancheur nébuleuse très attrayante au regard et qui, grâce à sa faible transparence, prend la coloration du fond sur lequel elle est placée. Les « Arlita » de la série Philips standardisée présentent certes encore nombre d'autres avantages au point de vue de la forme, de l'intensité lumineuse, de la simplification des types adoptés, etc., mais nous ne nous étions proposés au cours de ce bref exposé que de souligner le fait que le matage intérieur constitue un très appréciable progrès en matière d'éclairagisme.
(Bureau d'Etude Philips.)

LES PLAQUES DE XYLOTEKT viennent d'apparaître sur le marché. Ces plaques sont constituées d'une feuille de contreplaqué ou triplex, de part et d'autre de laquelle est collée une feuille d'éternit plus ou moins épaisse. L'assemblage de ces trois feuilles est assez fort pour former un tout indéformable et inséparable. On obtient ainsi des plaques très souples et très résistantes, et dans lesquelles on peut aisément clouer. L'avantage de ces plaques est, grâce au ciment d'asbeste qui en recouvre les faces, d'être inattaquable au feu; en même temps elles sont d'un bon rendement isolant.

Outre que ces plaques sont d'un maniement facile et d'un travail aisé, elles peuvent être peintes, vernies, polies et présentent de belles surfaces unies. Les dimensions maximales que possèdent ces plaques sont : en longueur 5 m., en largeur 2 m. 50. Elles s'emploient principalement pour revêtements tant extérieurs qu'intérieurs, cloisons, plafonds et sous-toitures, etc. De même, elles offrent des ressources appréciables en matière d'ameublement et de menuiserie mobile.

ECHOS ET INFORMATIONS

TRAVAUX D'URBANISATION DANS LA PROVINCE D'ANVERS. La province d'Anvers déploie une grande activité dans le domaine de l'urbanisation. Il ne se passe guère de semaine sans qu'il ne soit question de nouveaux projets pour des réalisations urbanistiques.

On annonce que l'Administration de Boom va construire un nouveau quartier en collaboration avec les services provinciaux. Les travaux à entreprendre nécessiteront une dépense de 4.000.000 de francs. Il est question également de faire construire un groupe de 108

maisons, à l'intervention d'une société locale d'habitations à bon marché.

L'Administration communale de Brasschaet vient de décider l'acquisition et la transformation en parc public d'une de ces belles propriétés qui entourent la commune et qui servent de résidence d'été à la bourgeoisie fortunée d'Anvers.

Imitant l'exemple de Boom, Hoboken a acquis la propriété dite « van der Baeken » pour la transformer également en parc public. La province a contribué à l'achat de cette propriété pour la somme de 350.000 francs.

FENESTRA

CRITTALL



Fenêtres Métalliques
(Acier-Bronze)

pour tout genre
de Construction

REFERENCES :
Toute autorité du bâtiment
et partout au monde ...



Seul représentant pour la Belgique :

Louis KRUYT, 40, boul. de Dixmude
Tél. 942,26 BRUXELLES

La ville de Malines entreprendra incessamment des travaux d'urbanisation dans une nouvelle rue située entre la rue Léopold et Vaardijk.

NOUVEAUX BATIMENTS A BRUXELLES. On a commencé les travaux de fondations d'un premier immeuble de logements et de bureaux, faisant partie du vaste projet des 17 bâtiments qui doivent s'ériger entre le Cantersteen et les rues Coudenberg, de l'Etuve et Ravenstein, à Bruxelles. C'est un consortium anglais qui est le propriétaire du bâtiment nouveau, et l'architecte en est V. Horta. Le dit bâtiment doit avoir une dizaine d'étages.

LE SUBWAY DE LA PLACE ROGIER ABRUXELLES, commencé depuis quelques semaines, coûtera environ 5,250,000 francs et sera terminé, assure-t-on, pour le 1^{er} mai 1930.

A L'EXPOSITION D'ANVERS. Le pavillon des Arts Décoratifs, à l'Exposition d'Anvers, a été confié à l'architecte Léon Stynen. Les locaux de ce pavillon sont, paraît-il, réservés aux exhibitions d'architecture, d'intérieurs, de travaux d'art appliqué et d'art graphique.

L'AVANT-PORT DE BRUXELLES. On travaille actuellement à l'aménagement et à l'élargissement de l'avant-port de la capitale, au nord de l'usine d'électricité de la Ville et de la gare de Schaerbeek.

On sait qu'il s'agit de la construction d'un nouveau mur de quai et de l'élargissement du canal maritime.

Afin de permettre l'utilisation d'un espace important, la Senne doit être en partie détournée et voûtée en d'autre.

EXPOSITIONS & CONGRÈS

EXPOSITION SUISSE DE L'HABITATION. En 1930, aura lieu à Bâle une Exposition suisse de l'Habitation. Cette importante manifestation d'architecture comportera : 1) la présentation dans des halls, des éléments de toute sorte qui entrent dans la constitution interne et externe de l'habitation, équipement, aménagement, ameublement, etc.; 2) une cité d'expérience, où seront réalisées des constructions définitives.

Treize architectes et bureaux d'architectes de Suisse ont été désignés pour concevoir et exécuter la dite cité; en voici les noms :

1. Kellermuller et Hofman;
2. von der Muhl et Oberrauch;
3. E. F. Burckhardt;
4. Steger et Egender;
5. Braillard;
6. Scherrer et Meyer;
7. Hochel et Torcapel;
8. Moser et Roth;
9. H. Baur;
10. Bernouilli et Kunzel;
11. Gilliard et Godet;
12. Mumenthaler et Meier;
13. Artaria et Schmidt.

Le programme de l'Exposition est : l'Habitation à bon marché.

Nous ne doutons pas que les techniciens suisses sauront, par cette manifestation, faire progresser la science toute neuve de l'habitation moderne. Et leur initiative aura sans contredit plus de répercussion que nos tumultueuses expositions « à effets »...

EXPOSITION DU BAUHAUS. A Bâle encore, eut lieu récemment une grande exposition des travaux du Bauhaus de Dessau. La présentation, qui se fit dans les salles du Musée des Arts et Métiers, fut dirigée par Hannes Meyer. La sûreté de l'agencement des travaux exposés, la parfaite connaissance de la « technique d'exposition » ont fait de cette manifestation une vraie réussite.

EXPOSITION ITINERANTE D'URBANISME. Elle a lieu actuellement en Suisse et passera successivement par les villes de Zurich, Bâle, Winterthur et Berne.

EXPOSITION DU « NOVECENTO ». A Genève, a lieu l'Exposition de vingt-et-un artistes italiens appartenant au groupe du « Novecento ». Citons les trois architectes qui participent à cet événement : S. Larco, C.-E. Rava et Alberto Sartoris.

M. L. Florentin écrit, dans la revue suisse « Das Werk », à propos des œuvres de ces trois disciples du mouvement d'architecture rationnelle : « art discipliné, strict et incisif, conçu selon son développement dans l'espace et les rapports de ce qui est sensoriel et de ce qui est sensible; art où la mesure n'est point pauvreté, où la science devient un élément lyrique, où la nudité a le caractère d'un corps humain vivant et musclé, dont les formes sont telles qu'on les conçoit immédiatement sous leurs trois dimensions ».

EXPOSITION INTERNATIONALE DE COLOGNE 1932. Le professeur E. Jackh vien d'être désigné par le Gouvernement allemand comme directeur général de l'Exposition qui aura lieu à Cologne en 1932 pour célébrer le 25^e anniversaire du Deutscher Werkbund. L'Exposition sera répartie en sept sections : 1) l'aspect du Monde; 2) l'évolution de l'Homme; 3) la conquête de la matière et de la puissance; 4) constructions et habitations; 5) urbanisme; 6) l'organisation du Monde futur.

Pour ce qui concerne les locaux d'exposition, il sera fait trois groupes : a) halls d'exposition permanente; b) cités d'habitations, bâtiments publics essentiellement modernes; c) pavillons des diverses nations participant à l'Exposition.

T E K H N É

A qui cette fois notre gouvernement confèrera-t-il la charge et l'honneur de représenter les idécs de progrès du Pays! Verrons-nous, encore, et toujours, un compromis entre le vieux et le neuf, entre l'idée et l'argent? Serons-nous relégués, comme à Paris, dans la masse médiocre? comme à Cologne dans l'ennui? Nous avons pourtant des hommes dignes et capables de participer à de tels tournois!

L'EXPOSITION DE BARCELONE ne méritera sans doute aucune mention spéciale dans l'histoire du progrès architectural de notre temps. On a fait grand et pompeux et cela a suffi sans doute pour satisfaire la majorité des visiteurs. Des techniciens de cette science toute neuve qu'est « l'exposition » ont été passablement déçus. Flatter le goût primaire du « tapc-à-l'œil » n'a jamais été considéré comme tâche d'architecture. Peut-être cependant la dite exposition de Barcelone a-t-elle fait recette...

CONGRES INTERNATIONAL DES ARCHITECTES, A BUDAPEST. La section hongroise, en collaboration avec l'Association des Ingénieurs et Architectes de Hongrie et le Comité d'organisation nommé à cet effet, s'occupe depuis un certain temps déjà des travaux préparatoires du Congrès, qui aura lieu à Budapest, au mois de septembre 1930.

L'ordre du jour du Congrès comprendra probablement la discussion des importantes questions qui suivent :

1° La réforme de l'instruction technique des architectes, eu égard particulièrement aux points de vue économiques et à la rationalisation du travail technique;

2° L'œuvre réalisée jusqu'ici par les Chambres d'ingénieurs et par les Chambres d'architectes;

3° Le façonnement artistique des constructions de fabriques et des bâtiments industriels, eu égard à l'urbanisme;

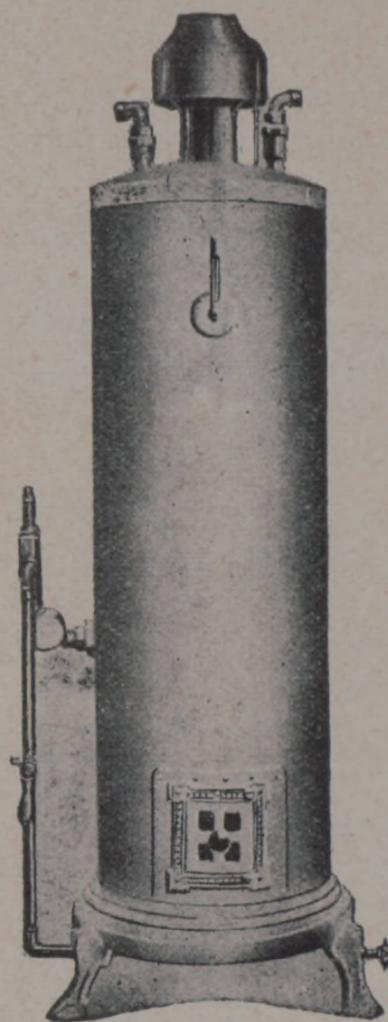
4° Le mécanisme des hautes constructions sur les terrains exposés aux séismes;

5° Architecture traditionnelle et architecture moderne.

Sur les diverses facilités ainsi que sur tout renseignement concernant le Congrès, s'adresser au Comité d'organisation: Budapest, IV Real-tanoda utca 13-15.

CONGRES INTERNATIONAL DU BETON ET DU BETON ARME. C'est à Liège, en 1930, à l'occasion de l'Exposition, qu'aura lieu le premier Congrès international du béton et du béton armé. Les Associations du béton de tous les pays sont conviées à prendre une part active à cette manifestation.

Le secrétariat du Congrès se trouve à Liège, 4, place Saint-Lambert.



Boiler au gaz

“ETNA,,

POUR TOUTE
DISTRIBUTION
D'EAU CHAUDE

Pratique

Économique

Demandez notice explicative aux

E^{TS} CATALLA

SOCIÉTÉ ANONYME

46-48, Boulevard de la Révision

Tél. 254,90

BRUXELLES

V^e CONGRES INTERNATIONAL DU BATIMENT, A LONDRES. C'est sous les auspices des deux Fédérations d'entrepreneurs d'Angleterre et de France, qu'est organisé le V^e Congrès International du Bâtiment et des Travaux Publics, dont voici le programme tel qu'il est actuellement arrêté :

Lundi 26 mai. — De 11 à 13 heures : Réunion du Conseil Supérieur; de 14 h. 30 à 17 heures : séance d'ouverture du Congrès; Soirée ou réception.

Mardi 27 mai. — De 10 h. 30 à 13 h. : séance du Congrès; de 14 h. 30 à 17 heures : séance du Congrès; soirée ou réception.

Mercredi 28 mai. — De 10 h. 30 à 13 h. : séance du Congrès; de 14 h. 30 à 17 heures : séance du Congrès; soirée ou réception.

Jeudi 29 mai. — Visite locale de chantiers et lieux intéressants.

Vendredi 30 mai. — De 10 h. 30 à 13 h. : séance de clôture du Congrès; de 14 h. 30 à 17 heures : continuation éventuelle; banquet.

Samedi 31 mai. — Commencement des excursions supplémentaires suivant programme ci-après :

Samedi 31 mai. — Départ en autocar pour Oxford via Windsor et Marlow. Visite des collèges d'Oxford. Lunch à Oxford. Continuation du voyage, via Banbury et Stratford-sur-Avon. Visite du lieu de naissance de Shakespeare et du musée. Dîner à Malvern.

Dimanche 1^{er} juin. — Départ de Malvern en autocar pour Rhayader, via Kington et New Radnor. Visite des usines hydrauliques d'Elan Valley. Lunch à Rhayader. Continuation du voyage pour Chester, via Llanidloes, Welshpool, Oswestry, Llangollen, Horse Shoe Pass, Ruthen et Mold. Dîner à Chester.

Lundi 2 juin. — Matinée à Chester. Départ en autocar pour Birkenhead et Liverpool. Visite de Port-Sunlight en cours de route. Lunch à Liverpool. Visites d'installations intéressantes : 1^o ouvrages fluviaux et docks; 2^o tunnel de Mersey et accès; 3^o nouvelle cathédrale. Ces visites seront arrangées pour que les participants puissent voir 1 et 2, ou 2 et 3, ou 1 et 3. Dîner à Liverpool.

Mardi 3 juin. — Départ de Liverpool en chemin de fer pour Lakeside, départ en ba-

teau pour Bowness. Lunch à Bowness. Départ en bateau pour Ambleside, ensuite en autocar pour Carlisle, via Grasmere, Buttermere et Keswick. Départ en chemin de fer de Carlisle pour Glasgow, dîner en wagon-restaurant.

Mercredi 4 juin. — Visites alternatives à Glasgow : 1^o Usines hydro-électriques de la vallée de la Clyde (chutes de la Clyde); 2^o Installations municipales; 3^o Docks et ponts; 4^o Usines, etc. Lunch et dîner à Glasgow.

Jeudi 5 juin. — Départ en chemin de fer pour Edimbourg. Dans la matinée, visite des curiosités d'Edimbourg : château d'Edimbourg. Palais de Holyrood. Départ en chemin de fer pour Newcastle. Dîner dans cette ville.

Vendredi 6 juin. — Visite de Newcastle : 1^o Tyne; 2^o Installations municipales; 3^o Ouvrages fluviaux et du port; 4^o Travaux de construction de pont. Lunch à Durham. Départ pour Leeds en chemin de fer. Dîner à Leeds.

Samedi 7 juin. — Visite de manufactures.

Retour en chemin de fer à Londres (lunch en wagon-restaurant).

Siège du Congrès : Londres S. W. 1, Central Hall, Prince Street.

Date : 26 mai au 7 juin 1930.

Adresser la correspondance soit à Londres W. C. 1. The Joint Secretarie International Congress, Bedford Square, 48, soit à Paris-4^e, 9, avenue Victoria, au Bureau Permanent de la Fédération Internationale.

LES CLICHÉS DE "LA CITÉ"

qui ont parus jusqu'à ce jour, peuvent être empruntés.

S'adresser au siège de la Revue : 10. Place Loix, à Bruxelles.

TARIF : Fr. 0,20 par cm. carré.

LACITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1929

VOLUME VIII

NUMÉRO 3

L'EXPOSITION DU WERKBUND A BRESLAU

Le 15 septembre dernier s'est clôturée à Breslau l'exposition organisée par le Werkbund allemand, et relative à l'habitation.

Etablie selon une formule qui semble décisive* depuis Stuttgart, la manifestation de Breslau impose naturellement une comparaison avec l'expérience précédente du Werkbund.

Toutefois, avant de se permettre les premières critiques, il faut assurément souligner l'importance de l'effort accompli. Et admirer grandement l'accueil fait à de telles initiatives tant par les pouvoirs publics que par la foule même des visiteurs qui se sont réellement intéressés au problème exposé.

Nous ne savons que trop, que l'on n'en est pas encore là chez nous...

L'exposition de Breslau se composait donc, à l'instar de celle de Stuttgart : 1) de halls où étaient présentés de façon claire et attrayante les éléments du problème de l'Habitation actuelle; 2) d'une cité d'expérience, à l'édification de laquelle collaborèrent quelques architectes et constructeurs d'esprit moderne.

Plusieurs critiques ont fait remarquer qu'en général l'esprit de Breslau n'atteignait

* Cette formule de l'exposition dans les halls et de la cité d'expérience vient d'être reprise par la Suisse pour son exposition de l'habitation qui aura lieu en 1930.

pas celui, plus radical, qui avait permis les réalisations de Stuttgart. L'examen des plans et des programmes de Breslau nous permet de partager cette opinion. La précision, l'ingéniosité et la science constructive, déployées notamment à Stuttgart par Mies van der Rohe, Le Corbusier, Oud, Stam, et d'autres, n'ont certes pas été atteintes à Breslau.

Le programme, encore, des habitations de Breslau manifestait un sérieux relâchement dans la concentration des services ménagers, d'où fatalement une perte sensible dans l'économie double du financement et de l'utilisation.

Quant à l'aspect des constructions, nous y trouvons plus de "neutralité" qu'à Stuttgart, et parfois aussi, comme dans les constructions de Rading et de Scharoun, un trop évident souci de formes non justifiées.

En résumé l'Exposition de Breslau n'atteint pas l'intérêt d'étude de la manifestation de Stuttgart.

Qu'on ne se méprenne pas, toutefois, sur nos critiques. L'effort y déployé est digne de grande admiration, à de nombreux points de vue. Et nous ne pourrions pas, avant longtemps sans doute, nous glorifier "d'en avoir fait autant"...

Nos pompeuses expositions témoignent nettement que les Belges, public et administrations, n'ont pas encore conscience des réalités essentielles, dont l'une est à coup sûr — la Maison.

L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE

UNE HABITATION BOURGEOISE A BRUXELLES (AVENUE DES NATIONS).

Le quartier Sud-Est de Bruxelles, situé dans l'immédiat voisinage du Bois de la Cambre, connaît actuellement — et depuis ces toutes dernières années — une activité constructive qui pourrait surprendre.

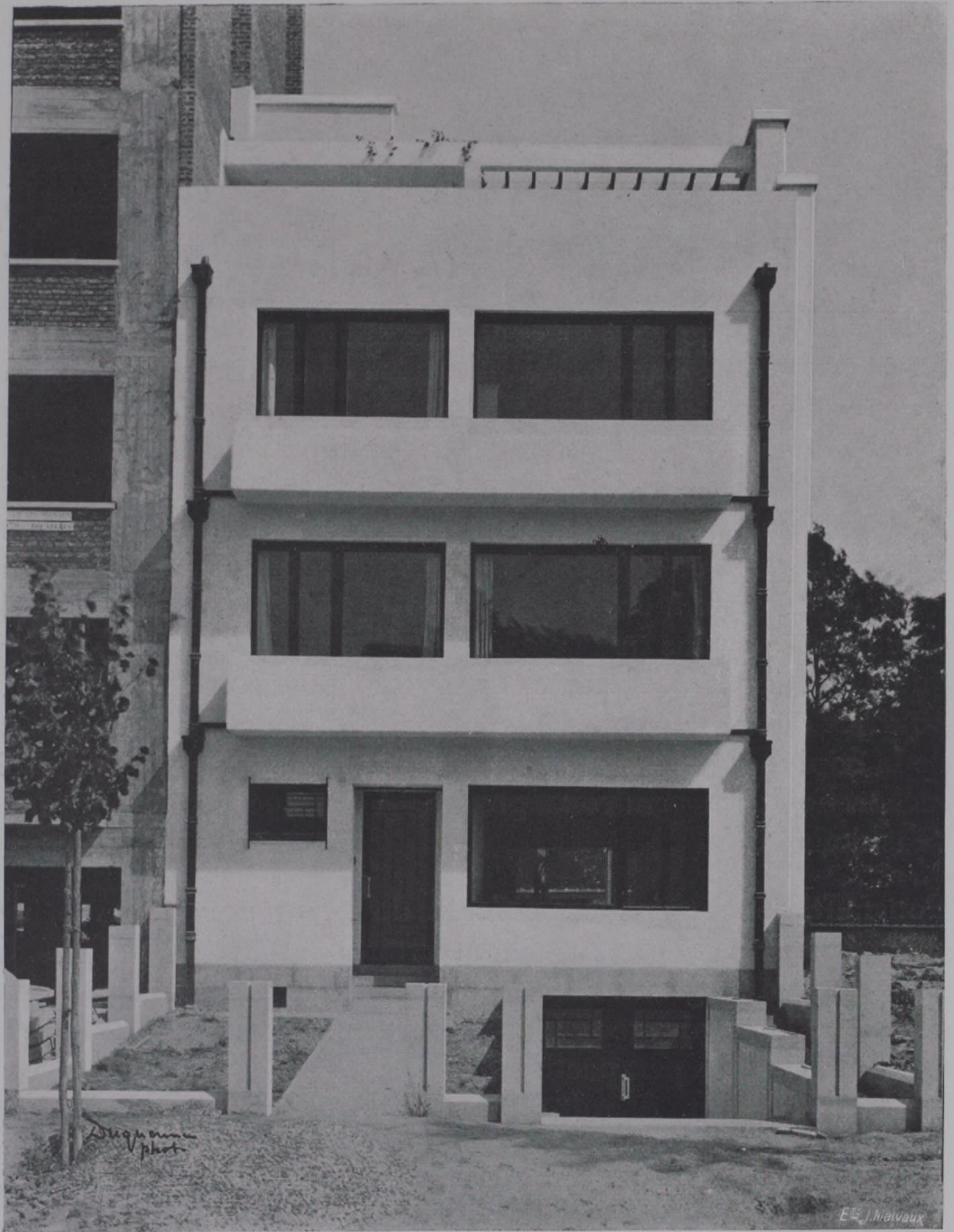
Diverses causes justifient, toutefois, la faveur que montrent, pour l'avenue des Nations et ses abords, les propriétaires et les amateurs d'affaires immobilières. Tout d'abord la proximité du Bois, réserve d'air et de verdure, qu'on aime à croire assurée; — l'établissement ensuite d'une voirie monumentale, plus que spacieuse; — la proximité, aussi, de voies telles que l'avenue Buyl, l'avenue Louise, le boulevard Militaire. Enfin il se pourrait que le renom de "quartier chic" dont jouit toute cette extension de la capitale ait influencé pour une bonne part ceux qui étaient à la recherche d'un endroit propre à la construction de résidences "fashionable".

Pourtant, devant l'aspect présent de la nouvelle avenue, urbanistes et constructeurs modernes se montreront peut-être sceptiques. Cette artère d'un profil de "grand luxe" borde-t-elle des lotissements délimités avec une aussi large aisance? L'étranger qui parcourera l'avenue sera assurément ahuri de la perspective déchiquetée que présentent les immeubles qui la soulignent. Aurait-on trouvé le coup d'œil de l'avenue de Terwueren réussi?

Nous savons fort bien que les architectes ne sont pas responsables de ceci. Et que "ceci", encore, est dû à nos mœurs suprêmement particularistes. N'importe!

L'architecture n'y trouve guère son compte; et ce défaut de vues d'ensemble qui caractérise nos cités et leurs habitants n'a pas pour seul effet d'étonner les étrangers...

Nous avons pourtant, même à Bruxelles, des quartiers aristocratiques qui ont de "l'allure", et dont la simplicité, collective — pourrait-on dire



HABITATION BOURGEOISE A BRUXELLES.
FAÇADE SUR L'AVENUE DES NATIONS.
ARCHITECTE : E. TAELEMANS (BRUXELLES).

— s'apparente à la dignité des classiques quartiers résidentiels d'Outre-Manche, par exemple, où chaque habitation atténue son individualité au profit de l'ordonnance générale. On a, non plus une collection de cellules disparates en bordure d'une voie publique, mais une avenue, traitée comme telle tant en son élévation qu'en son profil.

L'unité de style — dont on parle encore, et au nom de quoi on fit, il y a peu, des difficultés à un architecte de l'avenue des Nations précisément — n'avance à rien en cette matière. Pas de style serait déjà beaucoup mieux. Et traiter rationnellement la maison, puis la série de maisons, et enfin l'avenue, serait très bien. Moins cher — et plus ordonné.

Mais devant la préoccupation d'économie on vous répondra sans doute : — j'ai assez d'argent pour montrer que ma maison est à moi.

Quoi qu'il en soit, l'avenue des Nations a vu s'édifier plusieurs habitations de conception moderne. Les constructeurs ont été forcés de se cantonner au problème restreint qui leur était posé. Sur un terrain donné distribuer logiquement les éléments d'un programme donné, et construire suivant les possibilités pratiques immédiates qui s'offraient à eux.

L'habitation bourgeoise — dont nous donnons ci-contre quelques détails — fut édifiée par les soins de l'architecte E. Taelmans. Située au delà de l'Université — (à la tour d'aspect combien malencontreux...) — cette construction compte parmi la minorité sympathique des résidences nouvelles. De plan très simple, elle dégage une semblable tranquillité de formes, qui lui donne son attrait.

« Pas de détails ou d'ornements inutiles — nous dit l'architecte. Mais se borner à disposer avec équilibre les éléments constructifs. Plus d'encombrantes cheminées dans les intérieurs, puisqu'il y a le chauffage central. Plus de moulures, ni aux plafonds ni aux menuiseries. Mais par contre les tuyauteries apparentes, par prudence et sincérité ».

Voici le programme de l'habitation :

Aux sous-sols : garage, chaufferie, buanderie, chambre aux provisions ;

Au rez-de-chaussée : hall, lavatory, vestiaire, cuisine et grande salle de 12 m. 60 x 4 m. 40, disposée en salon et salle-à-manger ;

Aux premier et deuxième étages : 8 chambres à coucher, donnant toutes en façade ;

Les salles de bain et toilettes au centre du bâtiment, et disposées autour d'une cheminée d'aérage de 1 m. x 1 m. ;



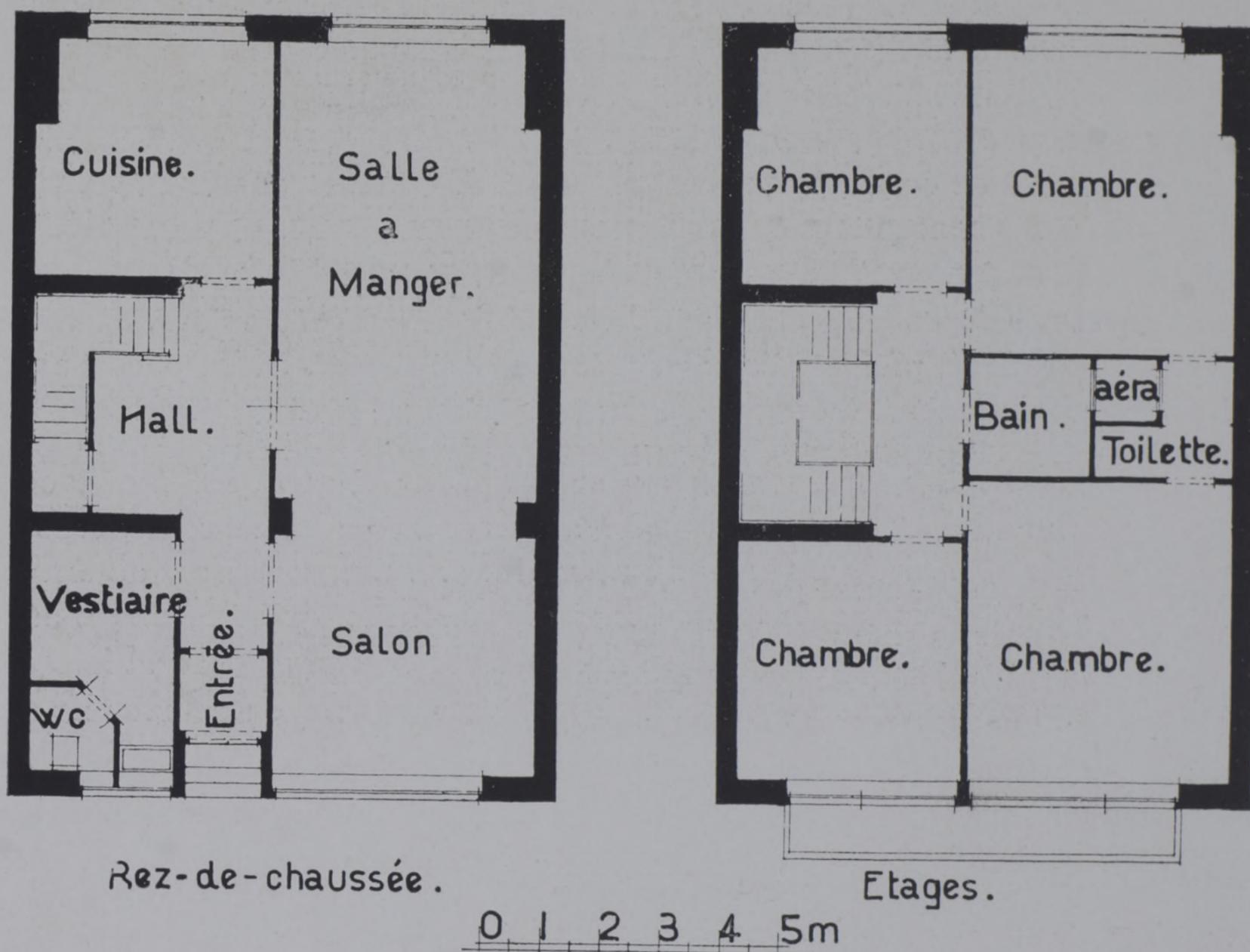
HABITATION BOURGEOISE A BRUXELLES.
UN COIN DE LA TERRASE SUR LE TOIT.
ARCHITECTE : E. TAELEMANS (BRUXELLES).

Enfin au troisième étage : studio, terrasse-promenade et chambre de bonne.

Quant aux matériaux employés, le béton armé fut utilisé pour les œuvres vives, la maçonnerie ordinaire étant réservée aux remplissages et aux gros murs. Les façades furent recouvertes d'une enveloppe d'enduit rugueux, sauf le soubassement, qui est en pierre bleue écurée.

Il faut assurément savoir gré à M. Taelemans d'avoir fait preuve de beaucoup de réserve et de soins, — en ce temps-ci surtout où l'on verse à plaisir dans le style " arts décoratifs ", plus tapageur et plus maladroit souvent que les reconstitutions d'anciens styles.

HABITATION BOURGEOISE A BRUXELLES. SCHÉMA DU PLAN. ARCH. E. TAELEMANS.



LA MAISON JAPONAISE

L'Orient et plus particulièrement le Japon, occupent dans la renaissance de nos arts une part plus grande qu'on ne l'imagine généralement.

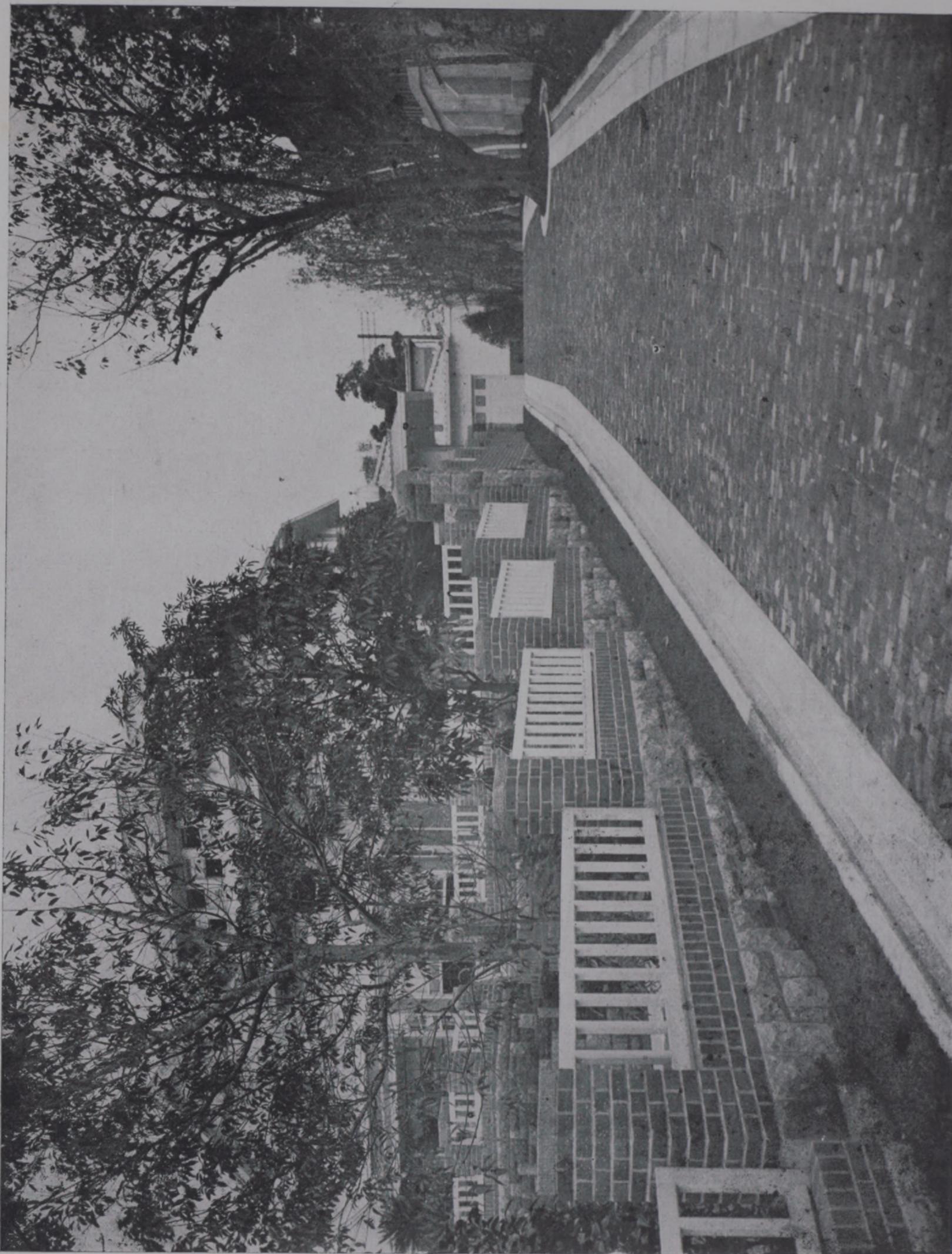
C'est à la suite de l'Exposition de 1850, à Londres, où on voyait une importante section japonaise, que les artisans européens prirent pour la première fois contact étroit avec l'art oriental. Alors qu'en Occident l'art manuel était en pleine décadence, se mourait, était en somme inexistant, — le machinisme naissait et l'usine tuait la main-d'œuvre qu'elle n'avait pas encore remplacée par une beauté nouvelle, — l'Orient montrait une ferveur du métier et du travail manuel presque plus grande encore que celle de nos artisans de l'époque gothique.

Cet événement, autant que l'étude du Moyen-Âge, a suscité l'élan artistique nouveau, auquel John Ruskin et William Morris ont attaché leur nom, et fut le point de départ du renouveau de l'art. Si Ruskin et ses disciples ne parvinrent pas à créer une architecture vraiment nouvelle, c'est parce qu'ils s'appuyaient sur des idées, des sentiments périmés; or l'architecture doit être basée sur des réalités, étant une manifestation de la vie.

Il est surprenant de constater que cet art, arrivé aujourd'hui par une évolution autonome, à des conceptions évidemment très distantes et très différentes de ses origines, affirme à nouveau des rapports imprévus avec le style japonais.

Le Corbusier, indépendant cependant de toute influence archéologique, de toute inspiration exotique, présente dans ses créations des similitudes frappantes avec l'architecture du Japon, ce dont on pourra aisément se rendre compte par les clichés que nous reproduisons dans cette étude. Nous les avons empruntés à la revue d'art publiée par E. Wasmuth. Ces intérieurs d'une maison moderne sont destinés à un Japonais aux besoins et aux visées modernes. Néanmoins cette habitation reste entièrement dans la tradition de l'architecture japonaise.

Aux environs des années 1900, l'art européen présentait déjà un caractère "japonisant". Mais ce caractère était dû à une influence purement superficielle de l'Orient : il ne se manifestait que dans la partie décorative de notre art, et était par conséquent entièrement factice. Aujourd'hui ce ne sont ni la copie ni l'imitation du style japonais qui ont guidé Le Corbusier. Il a suffi que ce puissant réalisateur remonte vers les sources de l'art pour retrouver les lois immuables des rythmes d'espaces et de volumes, dont la grande tradition japonaise ne s'était jamais écartée, puisqu'elle formule comme un dogme ce principe : l'art fait partie de la vie, son but est de réaliser ce dont la vie donne des ébauches



LA MAISON JAPONAISE. VUE VERS LA RUE.



LA MAISON JAPONAISE. VUE VERS LES JARDINS.

fragmentaires ; la vie est le dictionnaire à feuilleter, la collection de thèmes inépuisables.

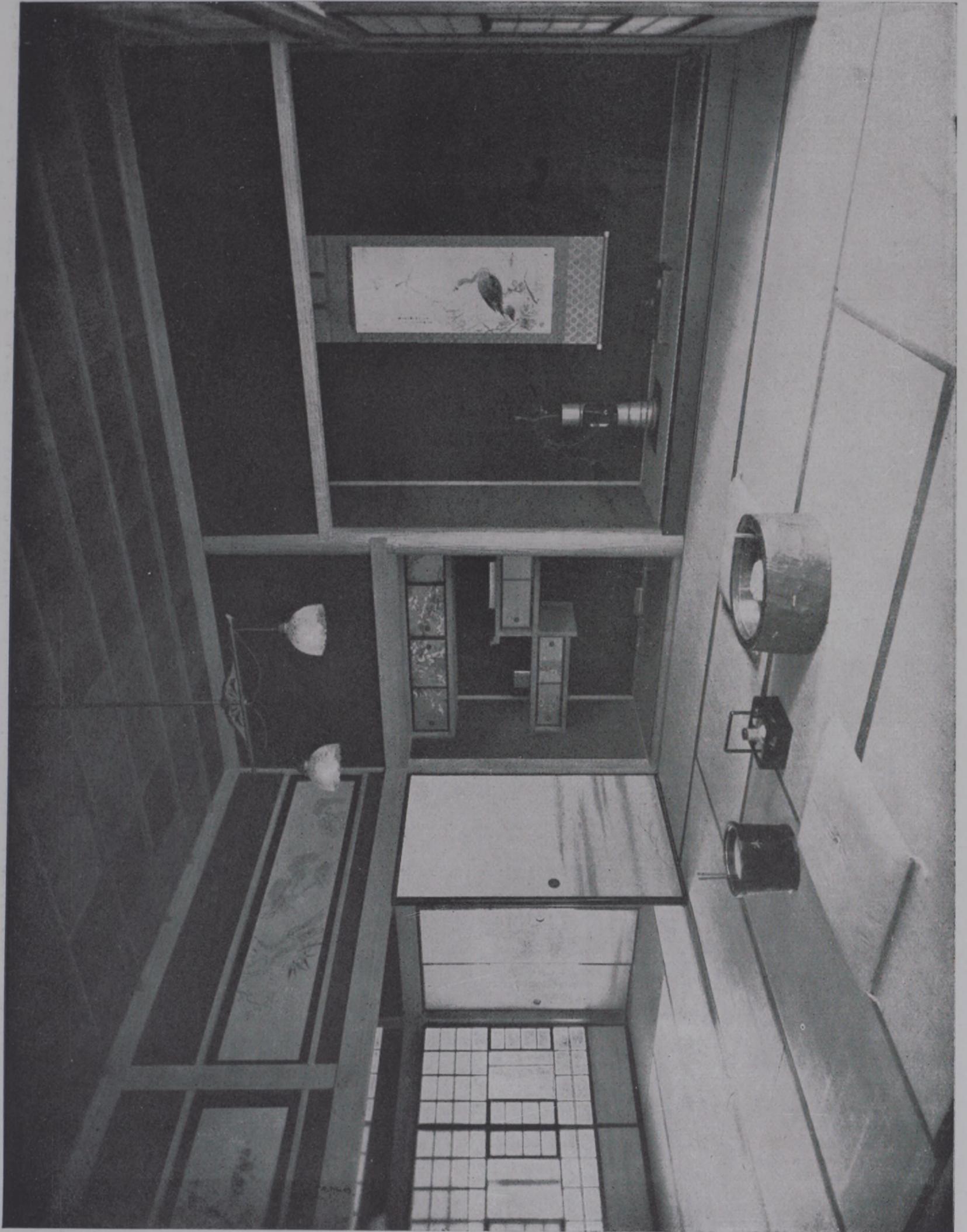
* * *

Si le voyageur qui arrive aujourd'hui dans une des grandes villes japonaises y trouve des gratte-ciel, cette américanisation est due non pas à un processus de modernisation, mais surtout aux tremblements de terre qui ont prouvé que les bâtisses en acier et en béton résistent le mieux aux secousses sismiques. Mais le fait de transformer l'image de leurs villes n'a pas influencé l'âme des habitants. Un peuple aussi extrêmement civilisé, comme le furent les Japonais longtemps déjà avant l'invasion occidentale, ne renonce jamais totalement aux mœurs et usages datant depuis des temps immémoriaux, uniquement poussé par le désir d'imiter. S'il est probable que les expériences faites avec des matériaux résistant aux flammes, auront comme résultat de modifier l'urbanisme japonais, on peut cependant être à peu près convaincu, que ces modifications ne seront qu'extérieures. L'intérieur des maisons sera aménagé de manière à ne point contrecarrer les coutumes en vigueur dans les familles. D'autre part, il est certain que si les bâtiments futurs en pierres et briques développeront des formes architecturales nouvelles, ils conserveront un caractère oriental rare et précieux.

Aujourd'hui, tout membre des couches supérieures ou possédantes mène une existence double ; au bureau, dans les affaires, en un mot en publique, il se comporte " occidentalement " ; rentré chez lui, il échange son vêtement européen contre le kimono et reprend les usages de ses ancêtres. Le vêtement japonais est non seulement un des plus dignes, des plus commodes et des plus hygiéniques, mais il est encore le seul qui soit en accord parfait avec les façons de vivre du Japonais et avec ses habitudes domestiques. L'adoption des habillements européens aurait comme suite une évolution, ou plutôt une révolution dans l'ameublement du logis. Là où à présent on ne voit qu'un brasero en bronze ou en porcelaine, il faudrait installer un poêle ; l'alcôve ornée d'une gravure ou d'un vase fleuri, devrait céder la place à quelque armoire, les coussins et nattes seraient remplacés par nos chaises et tables, et la vie japonaise du home, qui depuis des milliers d'années se passe à même le sol, ce sol d'une propreté absolue, et moelleux comme une couverture ouatée, ce sol qui est à la fois table à manger ou écritoire, — serait bouleversée de fond en comble.

* * *

Voyons quel est en réalité de nos jours le caractère prépondérant de l'architecture au Japon. Nous en devons la vision harmonieuse à l'étude remarquable-



LA MAISON JAPONAISE. PETITE PIÈCE DE RÉCEPTION.



LA MAISON JAPONAISE. PETITE PIÈCE DE RÉCEPTION.

ment documentée de M. Hans Schiebeltruth, (*Wohnungskunst des Ostens, Das Wesen der östlichen Raumkunst. Innen Dekoration. XXXLV. Jahrgang*). — dans laquelle nous avons largement puisé.

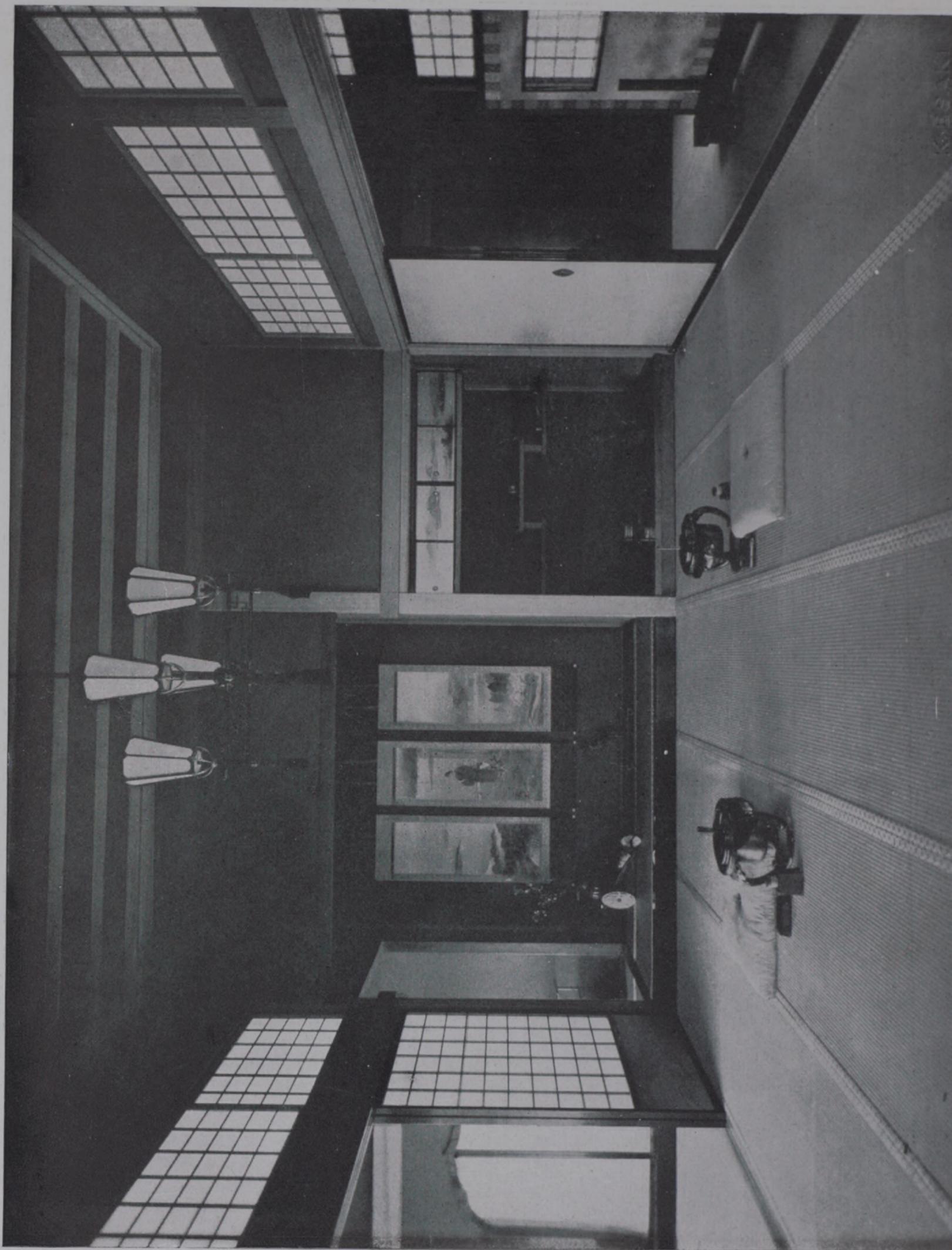
La maison d'habitation japonaise tient de la pergola feuillue; elle ressemble au dôme d'un arbre, elle est aérée et lumineuse. Le très grand toit domine le léger sous-bassement, et malgré qu'elle soit absolument close, vue du dehors elle paraît être ouverte. Autour des étages courent des galeries suspendues, et la surface extérieure ne montre aucune croisée, parce que le Japonais écarte les battants de fenêtres rigides pour n'employer que des panneaux à glissoires. Pareille demeure, considérée au point de vue physique, donne une impression de grandeur, d'espace; néanmoins elle n'est ni volumineuse ni puissante, mais plutôt frêle dans sa grâce. C'est une œuvre d'art composée de poutrelles délicates, de planches, de lattes et de papier. Ces matériaux sont rejointés de manière extrêmement légère; nulle charpente clouée; tout est collé ou emboîté.

Les artisans qui ont construit la demeure japonaise sont passés maîtres de la ligne droite et magiciens de l'harmonie simple. Un regard dans l'intérieur d'une habitation confirme les observations faites de l'extérieur. Tout y est uni, fondu; la demeure forme un ensemble frêle et aéré, un organisme mobile, confortable. De même qu'il n'existe pas de fenêtres à battants rigides, il n'y a de porte fixe que celle donnant accès à l'habitation. C'est sur ses bas que l'on traverse les corridors étroits, que l'on monte les petites marches vers des longs balcons couverts, et si l'on désire pénétrer dans une chambre, on s'arrête pour en faire glisser une paroi.

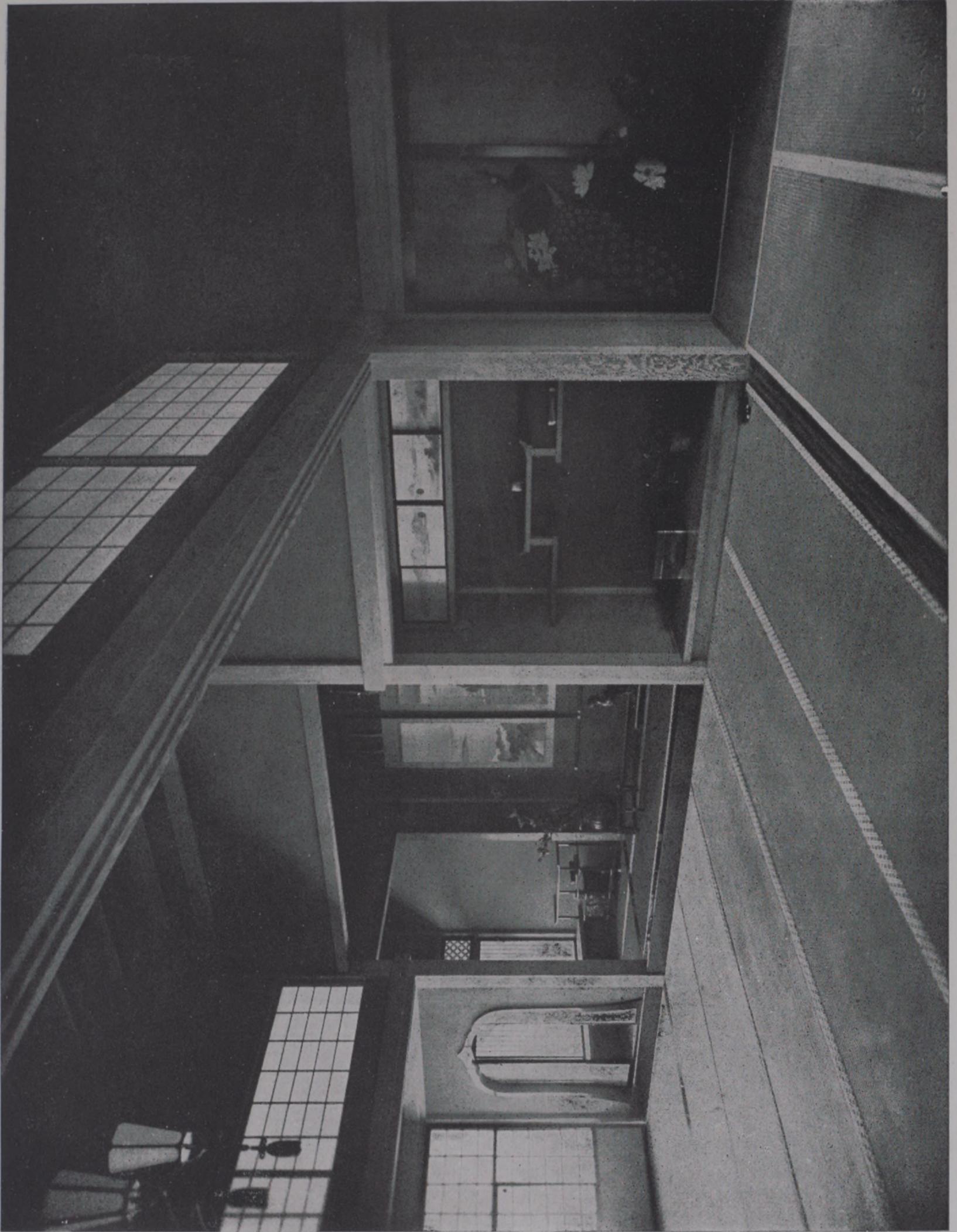
Car la presque totalité des murs intérieurs est mobile; les portes sont précieusement emboîtées et se meuvent sur des roulettes invisibles. Dans certaines chambres on peut soulever deux ou trois parois et fenêtres murales, de façon à se trouver soudain dans une véranda abritée d'un toit et entourée d'une balustrade. D'autres fois on occupe d'un coup deux chambres et le vestibule à la fois. Les aménagements qui servent à diminuer une pièce à volonté ne manquent pas non plus, puisque dans la plupart des chambres une poutrelle court le long du plafond, de laquelle il est loisible de faire descendre une paroi mobile. Parfois d'une galerie qui contourne un des côtés, des panneaux peuvent se dérouler à volonté et diviser la pièce.

(a suivre).

STEPHANIE CHANDLER.



LA MAISON JAPONAISE. PETITE PIÈCE DE RÉCEPTION.



LA MAISON JAPONAISE. SALLE DE RÉCEPTION.

T E K H N É

C O N C O U R S

MONUMENT AU TRAVAIL, de C. Meunier. La « Société Centrale d'Architecture de Belgique » a ouvert, le 31 août 1929, un concours public entre artistes belges, pour l'édification du « Monument au Travail » de Constantin Meunier. Les documents relatifs à ce concours peuvent être obtenus au local de la Société, Hôtel Ravenstein, à Bruxelles, entre 9 heures et midi et entre 2 et 6 heures, moyennant la somme de 30 francs, à virer, éventuellement, au compte chèques-postaux du Monument au Travail de Constantin Meunier.

La remise des projets se fera au plus tard le 31 octobre 1929.

STOCKHOLM. CONCOURS INTERNATIONAL POUR UN PROJET DE PONT-AVENUE. La Ville de Stockholm ouvre un concours international pour l'établissement d'un projet de pont-avenue devant franchir le Mälarsee. Le programme du concours peut s'obtenir en adressant la demande à l'Administration maritime, 13A, Katarinavgen, et contre versement de 50 couronnes.

Le total des prix se monte à 50.000 couronnes, et la date de remise des projets est fixée au 1^{er} février 1930.

MADRID. CONCOURS INTERNATIONAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA BANLIEUE. Ce concours est ouvert jusqu'au 31 juillet 1930.

Le concurrent auquel sera attribué le premier prix recevra deux cent mille pesetas. Les auteurs des quatre autres projets primés recevront chacun vingt-cinq mille pesetas.

Les travaux ainsi récompensés demeureront la propriété de la municipalité de Madrid, laquelle se réserve le droit de les utiliser à son gré.

Le jury de cet important concours sera présidé par le maire de Madrid, et comptera parmi ses membres le président de la commission de l'intérieur et de l'hygiène, le président de la Fédération des architectes d'Espagne (Société centrale), le directeur de l'école supérieure d'architecture de la capitale, un architecte désigné par l'Académie des Beaux-Arts de San Fernando, le président de l'Institut des Ingénieurs civils, un ingénieur et un architecte espagnol désignés par les concurrents et les représentant, et enfin un spécialiste étranger choisi uniquement par les concurrents étrangers.

L'annonce de ce concours a déjà paru dans quelques revues étrangères, et l'on y soulignait le fait que le travail requis devait se faire suivant les tout derniers principes de l'urbanisme moderne.

Fabrique de Meubles d'Art Moderne

Ph. VERBEKEN

Chaussée de Waterloo, 701 - BRUXELLES

Fabricant des principaux Architectes modernistes.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

TÉL. 471.27

B E T O N T E K H N É A R M E

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX OUVRAGES EN BETON ARME. L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître une deuxième édition, révisée, de son Rapport N° 15 : « Instructions relatives aux ouvrages en béton armé ».

La première édition des « Instructions » a trouvé un accueil particulièrement favorable auprès du public technique et il est devenu de pratique courante de s'y référer lors de l'élaboration des contrats.

Une telle faveur n'est durable, cependant, que si le travail qui en est l'objet est mis à jour au fur et à mesure que la technique évolue et que les applications pratiques mettent en lumière certaines imperfections du texte primitif.

C'est dans cet esprit que, dans sa séance du 29 décembre 1926, le Bureau de l'Association Belge de Standardisation a décidé d'inviter la Commission compétente à procéder à une première révision du Rapport N° 15.

En plus de la correction attentive du texte des « Instructions », il importait de tenir compte de l'évolution assez profonde de la technique du béton armé, depuis 1923, et qui est due à trois causes principales : l'amélioration de la qualité des ciments et la fabrication devenue courante des ciments à durcissement rapide ou à haute résistance, une connaissance plus approfondie des relations entre la composition des bétons et leurs propriétés physiques, enfin, la fréquence plus grande des

relations entre le chantier et le laboratoire.

En vue de fournir une base sûre au travail de révision un appel a été fait aux spécialistes du béton armé pour qu'ils communiquent à l'Association Belge de Standardisation leurs critiques et leurs suggestions éventuelles.

La Commission qui avait fait la première étude a été reconstituée et complétée par un représentant du Ministère des Colonies et un délégué de la Chambre Syndicale du Béton armé.

MM. Christophe, Dustin, Eug. François et Rabozée ont fait également partie de la Commission, en qualité de délégués de la Commission instituée le 11 juin 1927 par M. le Ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale et chargée d'élaborer un projet de réglementation éventuellement applicable aux constructions en béton armé.

M. G. Magnel, professeur à l'Université de Gand, a bien voulu remplir, pour la seconde fois, les fonctions de secrétaire-rapporteur, et se charger du travail délicat de la rédaction des nouveaux textes.

La Commission s'est réunie la première fois le 20 décembre 1927 et, après avoir tenu dix séances, a arrêté un nouveau texte, accompagné de notes explicatives, et devant servir de base à l'enquête publique prévue par les statuts de l'Association Belge de Standardisation.

Cette enquête a été ouverte du 1^{er} janvier au 31 mars 1929 et elle a produit des résultats

Créations publicitaires

-

Annonces en tout genre

Adressez-vous à

CAMILLE BYL

AGENT DE PUBLICITE

Rue Vander Noot, 25

BRUXELLES

Téléphone 682,83

T E K H N É

du plus grand intérêt, le projet de texte révisé ayant fait l'objet de nombreuses remarques émanant tant de personnalités du monde scientifique que de spécialistes de l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

La Commission s'est réunie le 30 avril 1929 pour examiner les résultats de l'enquête publique et elle a adopté différentes additions et modifications au projet. Le rapport ainsi amendé a été soumis une dernière fois à la Commission et, comme conséquence des observations faites par certains membres de celle-ci, quelques retouches ont encore été apportées au texte, qui s'est trouvé ainsi définitivement adopté.

En plus des corrections de détail, les modifications essentielles à la première édition ont porté sur les articles 2, 6, 19 et 32. Un article 15bis, relatif aux colonnes, et trois annexes nouvelles ont été introduites dans le texte primitif; l'article 17 a été supprimé.

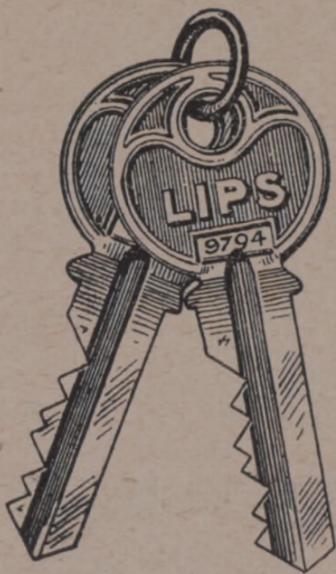
On trouvera sans doute que ces nouvelles

prescriptions marquent un progrès sensible sur celles de 1923. Elles ne satisfont cependant pas encore entièrement la Commission. Celle-ci, dont l'activité sera désormais permanente, va aborder maintenant l'étude de questions particulièrement complexes, en vue d'une nouvelle revision des « Instructions » qui serait entreprise dans deux ou trois ans.

Le Rapport N° 15, 1929 peut être obtenu, franco de port en Belgique, au prix de 6 fr. l'explaire en s'adressant à l'Association Belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles.

Pour l'étranger, ajouter 70 centimes par exemplaire.

Le paiement est à faire *au moment de la commande*, au crédit du compte postal n° 218,55 de M. Gustave L. Gérard, à Bruxelles. Afin d'éviter tout retard dans l'expédition, les souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse complète sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement.



USINES :

Place de la Maison Rouge

SALLE D'EXPOSITION :

222, Rue Royale

BRUXELLES

Téléphone : 279,63

SERRURES DE SURETE

CADENAS



Société Anonyme Belge

M E M E N T O

ARCHITECTURE

BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET BUREAUX

Hôtel de Ville de Katwijk (Hollande). — Résultats du Concours et rapport.	Bouwkundig Weckblad (La Haye)	N ^{os} 32 à 35
Immeuble de la Compagnie Générale Transatlantique (Marseille). Arch. : C. Gastel.	La Technique des Travaux (Liège)	N ^o 8

ECOLES

Ecoles nouvelles à Francfort : Niedernasel et Eschersheim. Architectes : F. Schuster et M. Elsaesser.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 30
Römerstadt. Architectes : Prof. M. Elsaesser et W. Schütte.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 33

EXPOSITIONS (BATIMENTS ET AMENAGEMENTS)

Exposition de la Culture Contemporaine à Brno (Tchéco-Slovaquie).	Das Werk (Zurich)	N ^o 8
Exposition du Bauhaus, à Bâle.	Das Werk (Zurich)	N ^o 8

HABITATIONS

Groupes nouveaux de logements à Amsterdam. Architecte : S. van der Wey.	Bouwbedrijf (La Haye)	N ^o 17
Cité à Würzburg. Architecte : P. Feile.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 32
Cité de Neubühl (Zurich). Architecte : Werkbund Suisse.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 32
Cité de Kornstrasse (Osnabrück). Architectes : Thor et Finus.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 32
Cité de Dammerstock (Carlsruhe).	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 35
Cité d'expérience de l'Exposition de Breslau « Wuwa ».	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^{os} 29, 34, 35
Cité d'expérience de l'Exposition de Breslau « Wuwa ».	Das Werk (Zurich)	N ^o 8

HOPITAUX

Clinique à Unterlauchringen (Haute Bavière). Architecte : A. Fischer.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 29
Hôpital pour Hall (Souabe). Architectes : A. et R. Bihl.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N ^o 35
Hôpital dans le Pays de Galles. Architecte : S. C. Foulkes.	The Architect's Journal (Londres)	21 VIII

T E K H N É

THEATRES

Le Théâtre Pigalle, à Paris. Architectes : Siclis, Just et Blum.
Le Théâtre Pigalle, à Paris. Architectes : Siclis, Just et Blum.

La Construction Moderne (Paris) N° 47
La Technique des Travaux (Liège) N° 8

USINE

Grande Boulangerie à Leicester. Architecte : Stockdale, Harrison et fils.

The Architect's Journal (Londres) 14 VIII

DIVERS

Golf Club House dans le Surrey. Architecte : Stanley Hamp.

The Architect's Journal (Londres) 28 VIII

URBANISME

CITES-JARDINS

Le Village de Bournville.

Bulletin de la Fédération Internationale de l'Habitation N° 20

Cité à Würzburg.
Cité de Neubühl (Zurich).
Cité de Kornstrasse (Osnabrück).
Cité de Dammerstock (Carlsruhe).

Stein, Holz, Eisen (Francfort) N° 32
Stein, Holz, Eisen (Francfort) N° 32
Stein, Holz, Eisen (Francfort) N° 35

TRANSPORTS

Le Métro de Berlin.

The Architect's Journal (Londres) 28 VIII

SERVICES PUBLICS

Le nettoyage de la ville.

Garden Cities et Town Planning (Londres) Août

Epuration des égouts

Les Services Publics (Paris) 19 VI

TECHNIQUE

MATERIAUX (ETUDE ET EXAMEN)

Le grès cerame.

La Construction Moderne (Paris) Nos 45 et 47

Les superciments.

Revue des Matériaux de Construction (Paris) Août

Essais des ciments.

Revue des Matériaux de Construction (Paris) Juillet

Dosage des bétons.

La Technique des Travaux (Liège) N° 8

TECHNIQUE (suite)

PROCEDES ET SYSTEMES

Assèchement d'immeubles neufs.	La Technique des Travaux (Liège)	N° 8
Evacuation des ordures ménagères.	La Technique des Travaux (Liège)	N° 8
Procédés d'isolation du son. Le béton vibré.	Bouwbedrijf (La Haye) Revue du Béton Armé (Paris)	N° 17 15 VIII
Hourdis et planchers.	Das Werk (Zurich)	N° 8

ÉTUDES CRITIQUES

ARCHITECTURE

L'Habitation hexagonale, par G. Benoit-Lévy.	La Technique des Travaux (Liège)	N° 8
Renaissance architecturale en Italie, par T. van Doesburg.	Bouwbedrijf (La Haye)	N°s 15 et 17
Le nouveau Francfort, par Van der Steur.	Bouwkundig Weekblad (La Haye)	N°s 32 et 33

QUESTIONS SOCIALES

Le nouveau Francfort, par Van der Steur.	Bouwkundig Weekblad (La Haye)	N°s 32 et 33
Le besoin de logements en Belgique, par E. Vinck.	Le Mouvement Communal (Bruxelles)	Juillet

URBANISME

Aéro-transport.	Tijdschrift voor Volkshuisvesting (Hollande)	N° 8
-----------------	--	------

TECHNIQUE

Pathologie du béton armé, par Sossier, ingénieur.	L'Emulation (Bruxelles)	N° 6
---	-------------------------	------

ORGANISMES, RÈGLEMENTS, ETC.

Règlements nouveaux pour la sécurité de la construction (Tchéco-Slovaquie).	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 30
Règlements nouveaux en Allemagne.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 29
Ordonnance d'hygiène de la banlieue parisienne.	L'Architecture (Paris)	N° 8
Le Bureau « Securitas ».	Le Mouvement Communal (Bruxelles)	Juillet
L'Association française pour l'essai des matériaux.	Revue des Matériaux de Construction (Paris)	Août

LES FONDATIONS EN TERRAIN COMPRESSIBLE. La question des fondations est, certes, d'actualité, à une époque où les constructions deviennent de plus en plus importantes et où l'on réclame toujours plus de rapidité dans l'exécution des travaux à cause de l'importance des capitaux immobilisés, sans préjudice, bien entendu, de la sécurité et de l'économie.

Tous ceux qui s'intéressent à la construction liront donc, avec grand intérêt, la nouvelle brochure de luxe que vient d'éditer la Société des Pieux Franki.

Ce volume de 136 pages, illustré de plus de 170 plans et photographies, constitue un véritable traité des fondations en mauvais sol, grâce aux nombreux renseignements techniques qu'il contient et aux monographies détaillées de fondations exécutées pour des ouvrages de toute espèce : immeubles de rapport, garages, églises, hôtels, ponts, murs de quai, usines, etc.

On peut se procurer un exemplaire de cette brochure en le demandant sur papier à en-tête professionnelle à la Société des Pieux Franki, rue Grétry, 196, à Liège.



LA PENURIE D'APPARTEMENTS ET LA MISERE DANS L'HABITATION EN ALLEMAGNE, de Bruno Schwan, gérant de l'Union Allemande pour la Réforme de l'Habitation. Documents de l'Union Allemande pour la Réforme de l'Habitation, Cahier 7 (Deutscher Verein für Wohnungsreform). Edition de Carl Heymann, Berlin. Prix : 5 marks.

Ainsi qu'il ressort de l'ouvrage publié par le Bureau du Travail International de Genève, concernant la situation de l'habitation après la guerre dans les pays européens, presque aucun n'a échappé aux néfastes effets de la guerre ni à la pénurie d'appartements.

En Allemagne aussi, cette détresse a pris d'énormes proportions et fut d'autant plus

difficile à combattre que surgit la catastrophe financière provoquée après la guerre par l'inflation.

Les chiffres définitifs concernant les habitations faisant défaut ont été fixés pour la première fois à la suite des enquêtes effectuées en mai 1927 par le Service Allemand de Statistiques et il en résulte qu'il s'agit en Allemagne d'environ un million d'appartements manquants qui, étant donné les nouveaux besoins annuels de plus de 200,000 habitations, ne pourra diminuer que lentement et aura encore des années une influence fatale sur la situation de l'habitation en Allemagne. Mais, en outre de ce nombre à combler, il existe en Allemagne une misère dans l'habitation contre laquelle l'Union Allemande pour la Réforme de l'Habitation se livre depuis une trentaine d'années déjà à une active propagande.

L'industrialisation de l'Allemagne au XIX^e siècle, le fort accroissement de sa population joints à une méthode regrettable cherchant à satisfaire aux besoins de l'habitation par de hautes casernes à cours étroites y ont fait naître une situation très néfaste pour la santé publique. Il ne s'agit pas seulement de combler le manque d'habitations, mais encore d'assainir de toute urgence d'autres centaines de milliers d'appartements qui, pendant des années encore, voire même peut-être des dizaines d'années, devront avoir recours à la force financière de l'Allemagne.

L'Union Allemande pour la Réforme de l'Habitation, dans son ouvrage publié par Carl Heyman, Berlin « La pénurie d'appartements et la misère dans l'habitation en Allemagne » a clairement démontré cette situation. À côté du matériel statistique qui s'y trouve réuni, l'abondant matériel de gravures est tout particulièrement précieux, prouvant bien qu'il ne s'agit certainement pas d'exagérations pessimistes, mais que réellement, à côté de la jolie façade que les villes allemandes offrent aux étrangers, elles ont des habitations misérables devant fatalement avoir, à la longue, une influence désastreuse sur la santé et la capacité de travail du peuple allemand.

L'étude de cet ouvrage ne peut être que très chaleureusement recommandé à tout politique d'habitation suivant attentivement la situation internationale, vu l'intérêt qu'offre toujours une comparaison avec la situation de son propre pays.



TRAITE PRATIQUE DE PLOMBERIE, par A. Magné et H. Charlent. Editeurs : Garnier frères, à Paris. Signalons les chapitres suivants, particulièrement intéressants :

Chapitre III : Distribution de l'eau dans les villes.

Chapitres IV et V : Distribution de l'eau dans l'immeuble et canalisations.

Chapitre IX : Hygiène des collectivités.

Chapitre XIII : Incendies.



CALCULS SIMPLIFIES DE STABILITE DES CONSTRUCTIONS EN BETON ARME, par E. Thibault, ingénieur. Editeur : Dunod, à Paris.



TRAITE GENERAL DE LA CONSTRUCTION, par E. Pacoret, ingénieur. Editeur : H. Vial, à Dourdan (France).

CENDRES

La Société d'Électricité
du Pays de Liège

à **SCLESSIN**

fournit à conditions à convenir,
cendres de foyers sur wagon
soit Gare Sclessin, soit Gare Amay

T E K H N É

LES INITIATIVES DE " LA CITE "

I. Dès à présent, les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet, est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

II. Abonnés et annonceurs de la Revue ont, dès ce jour, à leur disposition un service gratuit de documentation bibliographique, pouvant, à leur demande, les renseigner sur toutes études, articles ou livres ayant paru sur les sujets se rapportant aux activités de la Revue.

Adresser les demandes au siège de La CITE, 10, place Loix, Bruxelles.

III. Avec notre numéro d'octobre, nous inaugurerons la publication régulière de DOCUMENTS INDUSTRIELS. Ceci a pour objet de porter à la connaissance de nos lecteurs, architectes et techniciens du bâtiment, les productions remarquables, créées et fabriquées en série pour la construction par les firmes industrielles.

Nous faisons donc appel aux dites firmes pour qu'elles mettent à notre disposition les documents qu'elles possèdent et qui rentrent dans l'esprit de l'architecture vivante : — perfection technique, standardisation, absence d'ornement.

EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare)	fr. 40.—
Deuxième année. (Rare)	30.—
3°, 4°, 5°, 6° et 7°	25.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE (série d'avant-guerre), collection complète de la 2^e année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés

40.—

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés

50.—

Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages

4.—

L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez

4.—

Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée

4.—

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée

4.—

L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste

2.—

L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée

4.—

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Serroen, architecte. Une brochure illustrée

4.—

L'architecture hollandaise, par Luc Paul Haesaerts. Une brochure illustrée

4.—

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 40 francs. Etranger, 55 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

LA CITE & TEKHNÉ

**La plus importante
revue belge d'archi-
tecture, d'urbanis-
me et d'art public -
La plus actuelle - la
mieux documentée.**